COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/04/20 Durée 12 mois	Clôture au 30/04/19 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	**46 643 840**	**42 466 046**
VENTES DE MARCHANDISES	45 570 262	41 515 647
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	3 435	10 554
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	771 933	662 235
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	*46 345 630*	*42 188 437*
REPRISES SUR PROVISIONS	36 856	10 310
TRANSFERTS DE CHARGES	44 919	66 500
AUTRES PRODUITS	216 433	200 797
CHARGES D'EXPLOITATION	**45 510 747**	**41 125 334**
ACHATS DE MARCHANDISES	35 885 627	33 199 926
VARIATION DES STOCKS	142 214	(349 591)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	(805)	8 643
VARIATION DES STOCKS	(8 202)	523
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	3 458 417	2 993 903
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	531 948	477 069
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 848 156	3 346 365
CHARGES SOCIALES	967 511	905 089
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	643 737	502 310
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT		7 200
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	36 050	29 656
AUTRES CHARGES	6 091	4 236
RESULTAT D'EXPLOITATION	***1 133 092***	***1 340 711***
PRODUITS FINANCIERS	**108 447**	**85 731**
PARTICIPATIONS	94 810	94 810
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	9 328	(13 460)
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	4 308	4 381
CHARGES FINANCIERES	**95 142**	**107 327**
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	94 729	107 327
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	413	
RESULTAT FINANCIER	***13 304***	***(21 595)***
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	***1 146 396***	***1 319 116***

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/04/20 Durée 12 mois	Clôture au 30/04/19 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**65 313**	**27 044**
SUR OPERATIONS DE GESTION	50 313	27 044
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	15 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**4 852**	**45 850**
SUR OPERATIONS DE GESTION	2 486	45 850
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	2 366	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	***60 460***	***(18 806)***
PARTICIPATION DES SALARIES	252 208	290 206
IMPOTS SUR LES BENEFICES	238 374	212 442
Total des produits	*46 817 600*	*42 578 821*
Total des charges	*46 101 324*	*41 781 159*
BENEFICE NET COMPTABLE	***716 275***	***797 662***

* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	96 990	97 540
Charges financières concernant les entreprises liées	2 486	1 900

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:
6B253E0D112540A...

BILAN

ACTIF	Clôture au 30/04/20 Durée 12 mois			Clôture au 30/04/19 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	***14 520 295***	***5 704 720***	***8 815 574***	***8 759 830***
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	**624 799**	**52 129**	**572 669**	**581 383**
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	61 205	52 129	9 076	17 789
FONDS COMMERCIAL (1)	563 593		563 593	563 593
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**12 763 205**	**5 652 591**	**7 110 613**	**7 066 331**
TERRAINS	1 682 003	131 877	1 550 125	1 461 151
CONSTRUCTIONS	7 453 342	3 550 721	3 902 621	2 419 049
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	3 200 783	1 707 391	1 493 391	574 069
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	360 398	262 600	97 797	72 735
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	66 677		66 677	2 539 325
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	**1 132 290**		**1 132 290**	**1 112 116**
PARTICIPATIONS	302 449		302 449	302 449
TITRES IMMOBILISES DIVERS	594 989		594 989	591 311
PRETS	137 968		137 968	134 316
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	96 883		96 883	84 039
ACTIF CIRCULANT	***7 583 625***		***7 583 625***	***8 413 209***
STOCKS ET EN-COURS	**3 347 553**		**3 347 553**	**3 481 565**
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	18 451		18 451	10 248
MARCHANDISES	3 329 101		3 329 101	3 471 316
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	**96 410**		**96 410**	**201 660**
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	**1 950 509**		**1 950 509**	**1 806 279**
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	52 162		52 162	102 221
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 898 347		1 898 347	1 704 057
CREANCES DIVERSES (3)	**545 520**		**545 520**	**1 093 944**
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				**63 825**
DISPONIBILITES	**1 568 509**		**1 568 509**	**1 679 014**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	**75 121**		**75 121**	**86 920**
TOTAL GENERAL	**22 103 921**	**5 704 720**	**16 399 200**	**17 173 040**

(1) Dont droit au bail			88 825	88 825
(2) Dont à moins d'un an			7 649	9 205
(3) Dont à plus d'un an				

BILAN

PASSIF	Clôture au 30/04/20 Durée 12 mois	Clôture au 30/04/19 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	***6 253 006***	***5 896 731***
CAPITAL	**305 000**	**305 000**
RESERVES	**5 231 731**	**4 794 069**
RESERVE LEGALE	30 500	30 500
AUTRES RESERVES	5 201 231	4 763 569
RESULTAT DE L'EXERCICE	**716 275**	**797 662**
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	*6 253 006*	*5 896 731*
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	***124 050***	***117 656***
PROVISIONS POUR RISQUES	**124 050**	**117 656**
DETTES (1)	***10 022 143***	***11 158 652***
DETTES FINANCIERES (2)	**4 134 238**	**5 092 469**
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	3 275 024	4 129 276
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	859 213	963 192
DETTES D'EXPLOITATION	**5 680 253**	**4 974 564**
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 142 445	3 507 941
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 488 557	1 395 381
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	49 250	71 241
DETTES DIVERSES	**184 062**	**1 086 754**
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	120 304	1 024 951
AUTRES DETTES DIVERSES	63 758	61 802
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**23 589**	**4 864**
TOTAL GENERAL	**16 399 200**	**17 173 040**

(1) Dont à plus d'un an	2 864 186	3 747 693
Dont à moins d'un an	7 157 956	7 410 959
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:
6B253E0D112540A...

Docusign Envelope ID: 772C319F-19E0-4D39-9483-8985F3A018C7

FONDIS
Société par actions simplifiée au capital de 305 000 euros
Siège social : 4 avenue Jean Jaurès
37230 FONDETTES
321 876 377 RCS TOURS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 OCTOBRE 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 avril 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 avril 2020 s'élevant à 716 275,45 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 716 275,45 euros

A titre de dividendes 300 000,00 euros
Soit 120 euros par action

Le solde,
Au compte « Autres Réserves »416 275,45 euros
Qui s'élève ainsi à 5 617 506,76 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 avril 2020 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 480 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 avril 2020 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 299 520 euros.

Docusign Envelope ID: 772C319F-19E0-4D39-9483-8985F3A018C7

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
30/04/2017	350 000 €	2 500	560 €	349 440 €
30/04/2018	400 000 €	2 500	640 €	399 360 €
30/04/2019	360 000 €	2 500	576 €	359 424 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 octobre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

M. Pierre-Charles BOUHIER

DocuSigned by:
6B253E0D112540A...

bakertilly
STREGO

Strego Tours - Audit
7, rue Dora Maar
Espace Arthur Rimbaud
BP 67152
37071 TOURS Cedex 2

T : +33(0) 2 47 71 23 45

strego.tours@bakertillystrego.com
www.bakertillystrego.com

Exemplaire destiné au Greffe

FONDIS
SAS au capital de 305 000 €
Siège social : 4, avenue Jean Jaurès – 37230 FONDETTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 avril 2020

STREGO Audit SAS exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly STREGO est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiau de la Verrie - 49000 Angers - Société inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Angers.
SAS au capital de 915.213 euros - R.C.S. Angers 800 382 434

FONDIS

SAS au capital de 305 000 €
Siège social : 4, avenue Jean Jaurès – 37230 FONDETTES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 avril 2020

A l'Assemblée Générale de la SAS FONDIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS FONDIS relatifs à l'exercice clos le 30 avril 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 27 août 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS FONDIS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er mai 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des stocks.

Nous nous sommes assurés du caractère régulier de la méthode et de sa correcte application.

D'autre part, nous avons procédé à des observations physiques lors de la prise d'inventaire, ainsi qu'à l'analyse de la cohérence et vraisemblance des fichiers de stocks servant de base à la comptabilisation de ce poste de bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 27 août 2020 et dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

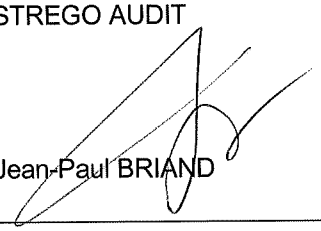
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Tours, le 15 octobre 2020

Le Commissaire aux Comptes
STREGO AUDIT



Jean-Paul BRIAND

bakertilly
STREGO

COMPTES ANNUELS
AU 30 AVRIL 2020

BILAN

ACTIF	Clôture au 30/04/20 Durée 12 mois			Clôture au 30/04/19 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	*14 520 295*	*5 704 720*	*8 815 574*	*8 759 830*
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	**624 799**	**52 129**	**572 669**	**581 383**
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	61 205	52 129	9 076	17 789
FONDS COMMERCIAL (1)	563 593		563 593	563 593
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**12 763 205**	**5 652 591**	**7 110 613**	**7 066 331**
TERRAINS	1 682 003	131 877	1 550 125	1 461 151
CONSTRUCTIONS	7 453 342	3 550 721	3 902 621	2 419 049
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	3 200 783	1 707 391	1 493 391	574 069
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	360 398	262 600	97 797	72 735
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	66 677		66 677	2 539 325
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	**1 132 290**		**1 132 290**	**1 112 116**
PARTICIPATIONS	302 449		302 449	302 449
TITRES IMMOBILISES DIVERS	594 989		594 989	591 311
PRETS	137 968		137 968	134 316
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	96 883		96 883	84 039
ACTIF CIRCULANT	*7 583 625*		*7 583 625*	*8 413 209*
STOCKS ET EN-COURS	**3 347 553**		**3 347 553**	**3 481 565**
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	18 451		18 451	10 248
MARCHANDISES	3 329 101		3 329 101	3 471 316
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	**96 410**		**96 410**	**201 660**
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	**1 950 509**		**1 950 509**	**1 806 279**
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	52 162		52 162	102 221
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 898 347		1 898 347	1 704 057
CREANCES DIVERSES (3)	**545 520**		**545 520**	**1 093 944**
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				**63 825**
DISPONIBILITES	**1 568 509**		**1 568 509**	**1 679 014**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	**75 121**		**75 121**	**86 920**
TOTAL GENERAL	**22 103 921**	**5 704 720**	**16 399 200**	**17 173 040**

(1) Dont droit au bail			88 825	88 825
(2) Dont à moins d'un an			7 649	9 205
(3) Dont à plus d'un an				

COMMISSAIRE AUX COMPTES
STREGO AUDIT

BILAN

PASSIF	Clôture au 30/04/20 Durée 12 mois	Clôture au 30/04/19 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	*6 253 006*	*5 896 731*
CAPITAL	**305 000**	**305 000**
RESERVES	**5 231 731**	**4 794 069**
RESERVE LEGALE	30 500	30 500
AUTRES RESERVES	5 201 231	4 763 569
RESULTAT DE L'EXERCICE	**716 275**	**797 662**
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	*6 253 006*	*5 896 731*
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	*124 050*	*117 656*
PROVISIONS POUR RISQUES	**124 050**	**117 656**
DETTES (1)	*10 022 143*	*11 158 652*
DETTES FINANCIERES (2)	**4 134 238**	**5 092 469**
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	3 275 024	4 129 276
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	859 213	963 192
DETTES D'EXPLOITATION	**5 680 253**	**4 974 564**
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 142 445	3 507 941
DETTES FISCALES ET SOCIALES	1 488 557	1 395 381
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	49 250	71 241
DETTES DIVERSES	**184 062**	**1 086 754**
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	120 304	1 024 951
AUTRES DETTES DIVERSES	63 758	61 802
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**23 589**	**4 864**
TOTAL GENERAL	**16 399 200**	**17 173 040**

(1) Dont à plus d'un an	2 864 186	3 747 693
Dont à moins d'un an	7 157 956	7 410 959
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		

COMMISSAIRE AUX COMPTES
STREGO AUDIT

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/04/20 Durée 12 mois	Clôture au 30/04/19 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	**46 643 840**	**42 466 046**
VENTES DE MARCHANDISES	45 570 262	41 515 647
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	3 435	10 554
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	771 933	662 235
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	*46 345 630*	*42 188 437*
REPRISES SUR PROVISIONS	36 856	10 310
TRANSFERTS DE CHARGES	44 919	66 500
AUTRES PRODUITS	216 433	200 797
CHARGES D'EXPLOITATION	**45 510 747**	**41 125 334**
ACHATS DE MARCHANDISES	35 885 627	33 199 926
VARIATION DES STOCKS	142 214	(349 591)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	(805)	8 643
VARIATION DES STOCKS	(8 202)	523
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	3 458 417	2 993 903
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	531 948	477 069
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 848 156	3 346 365
CHARGES SOCIALES	967 511	905 089
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	643 737	502 310
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT		7 200
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	36 050	29 656
AUTRES CHARGES	6 091	4 236
RESULTAT D'EXPLOITATION	***1 133 092***	***1 340 711***
PRODUITS FINANCIERS	**108 447**	**85 731**
PARTICIPATIONS	94 810	94 810
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	9 328	(13 460)
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	4 308	4 381
CHARGES FINANCIERES	**95 142**	**107 327**
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	94 729	107 327
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	413	
RESULTAT FINANCIER	***13 304***	***(21 595)***
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	***1 146 396***	***1 319 116***

COMMISSAIRE AUX COMPTES
STREGO AUDIT

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 30/04/20 Durée 12 mois	Clôture au 30/04/19 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**65 313**	**27 044**
SUR OPERATIONS DE GESTION	50 313	27 044
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	15 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**4 852**	**45 850**
SUR OPERATIONS DE GESTION	2 486	45 850
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	2 366	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	***60 460***	***(18 806)***
PARTICIPATION DES SALARIES	252 208	290 206
IMPOTS SUR LES BENEFICES	238 374	212 442
Total des produits	*46 817 600*	*42 578 821*
Total des charges	*46 101 324*	*41 781 159*
BENEFICE NET COMPTABLE	***716 275***	***797 662***

* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	96 990	97 540
Charges financières concernant les entreprises liées	2 486	1 900

COMMISSAIRE AUX COMPTES
STREGO AUDIT

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La pandémie du Coronavirus Covid-19, déclarée le 12 mars 2020 par l'Organisation Mondiale de la Santé comme une urgence de santé publique de portée internationale et la période de confinement décrétée le 16 mars 2020, ne remettent pas en cause l'application des principes comptables fondamentaux dont la continuité d'exploitation de la société.
Les conséquences du Covid-19 n'entrainent cependant aucune correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les comptes établis au 30/04/2020.
L'extension de l'hypermarché a été mise en service en septembre 2019, portant ainsi la surface de vente à 2 995 m². Les investissements d'un montant total de 3 049 k€ (dont immobilisation en-cours au 30/04/2019 : 2 539 k€) ont été financés par un emprunt bancaire à hauteur de 2 000 k€.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 36 mois.
Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.
Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.
En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

COMMISSAIRE AUX COMPTES STREGO AUDIT

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.
Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 15 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.
L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.
Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.
Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 2 500 actions de 122 euros.

COMMISSAIRE AUX COMPTES
STREGO AUDIT

Fonds commercial		
Droit au bail VAIDIS « Cave à vins »	Acquisition le 01/01/2004	20 580
Droit au bail GIRARD « Pressing »	Acquisition le 03/09/2004	15 245
Droit au bail VIAULT « Pressing »	Acquisition le 04/04/2013	18 000
Fonds de commerce Librairie-papeterie-presse	Acquisition le 05/12/2001	57 168
Fonds de commerce Hard Discount	Acquisition le 22/07/2004	387 600
Droit au bail WALTER « Articles de sport »	Acquisition le 20/01/2014	10 000
Droit au bail CAUDRON « Articles de télévision-image-son	Acquisition le 13/11/2015	25 000
Fonds de commerce « Pâtisserie aux délices des beaux arts »	Acquisition le 20/03/2018	30 000
		563 593

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	651 757	980	27 938	624 799
Immobilisations corporelles	12 653 834	680 694	571 322	12 763 205
Immobilisations financières - titres	893 760	3 678		897 438
Immobilisations financières - créances	218 356	18 052	1 556	234 852
	14 417 707	703 404	600 816	14 520 295

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	70 374	9 693	27 938	52 129
Immobilisations corporelles	5 587 502	634 045	568 955	5 652 591
	5 657 876	643 738 (*)	596 893	5 704 721
(*) Dont dotation : . linéaire		597 687		
. dégressive		46 050		
. exceptionnelle				

COMMISSAIRE AUX COMPTES STREGO AUDIT

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	117 656	36 050	29 656	124 050
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	7 200	-	7 200	-
	124 856	36 050 (*)	36 856 (*)	124 050
(*) Dont : . exploitation		36 050	36 856	
. financier				
. exceptionnel				

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : 29 656
- montants repris parce que devenus sans objet : -

Le poste provisions pour risques et charges à la clôture correspond à :

- un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de Commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelle perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversée par la société s'élève à 88 000 €,
- des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 36 050 €.

Passif éventuel : La société Fondis est en contentieux avec l'administration fiscale depuis décembre 2018, suite à une proposition de rectification d'un montant de 147 k€ portant sur les exercices clos du 30/04/2015 au 30/04/2017. Après avoir obtenu un avis sollicité par la société FONDIS auprès de la commission des impôts directs et taxes sur le chiffre d'affaires d'Orléans en date du 3/02/2020, l'administration fiscale a formulé une nouvelle proposition de rectification d'un montant de 112 k€. La société FONDIS, appuyée en cela par ses conseils, maintient sa position et poursuit la procédure. Les présents comptes n'intègrent aucune conséquence financière éventuelle sur ce litige.

Biens pris en crédit-bail **Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	234 852	7 650	227 202
Acomptes versés sur commandes	96 411	96 411	
Créances d'exploitation	1 950 510	1 950 510	
Créances diverses	545 521	545 521	
Charges constatées d'avance	75 121	75 121	
	2 902 415	2 675 213	227 202

COMMISSAIRE AUX COMPTES STREGO AUDIT

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	22 256	22 256		
Emprunts bancaires (1)	3 252 768	818 248	2 217 780	216 741
Emprunts & dettes financières divers (2)	859 214	555 652	303 562	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	5 680 253	5 554 149		126 104
Dettes diverses	184 063	184 063		
Produits constatés d'avance	23 589	23 589		
	10 022 143	7 157 957	2 521 341	342 845

() Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires*	*1 959*
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	872 209
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	480 543

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Moins-value latente au début de l'exercice	299
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	-

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	23 987 450
- Drive	14 382 190
- Station-service	7 901 937
- Restauration	74 054
	46 345 631

Il est réalisé exclusivement en France.

COMMISSAIRE AUX COMPTES STREGO AUDIT

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	6
- Agents de maîtrise	13
- Employés	153
	172

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.
A cet effet, le CICE 2018, qui s'élève à 166 k€, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.
A compter du 1er janvier 2019, le CICE a été supprimé et remplacé par une réduction de 6 points des charges sociales (assurance maladie) sur les salaires inférieurs à 2.5 fois le SMIC.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Dégrèvement TICFE		11 269
Subvention économie d'énergie		39 043
Cession d'immobilisations corporelles	2 366	15 000
Majorations de retard suite contrôle fiscal	2 484	
Solde de rappel d'impôts suite contrôle fiscal	2	
	4 852	65 313

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	126 104
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	126 104
	252 208

COMMISSAIRE AUX COMPTES STREGO AUDIT

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 500 000 € et au taux de 31% au-delà de cette limite, cette charge d'impôt étant diminuée d'éventuels crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère 2 JB.
La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	302 935
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 63 961
	238 374

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 31 %)	146 305
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 28 %)	145 612

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, prêteur de deniers et hypothèque) pour un montant de 3 235 788 €.

Engagements financiers	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	1 143 589	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	

COMMISSAIRE AUX COMPTES STREGO AUDIT

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % (*);
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1.20 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 28.20 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2018.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 253 700 €

Gratifications pour médailles d'honneur du travail

Les dispositions conventionnelles ou les usages applicables dans l'entreprise prévoient le versement d'une gratification aux salariés pour attribution de médailles d'honneur du travail.

Entreprises liées	TULIPIER	2 JB	CHARPII
Participations	152 449		150 000
Clients et comptes rattachés			5 410
Autres créances d'exploitation			241 596
Créances diverses			375 945
Emprunts et dettes financières divers	271 983	208 561	
Produits de participation	94 810		
Intérêts et produits assimiles divers			2 180
Intérêts et charges assimilées	1 206	1 280	

COMMISSAIRE AUX COMPTES STREGO AUDIT

Filiales & participations à plus de 50 %	SCI TULIPIER 37 230 FONDETTES R.C.S. TOURS 330 674 425	SARL CHARPI 37 230 FONDETTES R.C.S. TOURS 520 366 824
Capital	7 622	50 000
Capitaux propres autres que le capital	110 161	121 382
Quote-part du capital détenu	99.80%	100.0%
Valeur brute des titres détenus	152 449	150 000
Valeur nette des titres détenus	152 449	150 000
Prêts et avances consentis	0	208 561
Cautions & avals donnés	0	0
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	145 198	1 747 516
Résultat du dernier exercice clos	102 599	26 002
Dividendes encaissés	94 810	0

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.



Docusign Envelope ID: 772C319F-19E0-4D39-9483-8985F3A018C7

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La pandémie du Coronavirus Covid-19, déclarée le 12 mars 2020 par l'Organisation Mondiale de la Santé comme une urgence de santé publique de portée internationale et la période de confinement décrétée le 16 mars 2020, ne remettent pas en cause l'application des principes comptables fondamentaux dont la continuité d'exploitation de la société.
Les conséquences du Covid-19 n'entrainent cependant aucune correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les comptes établis au 30/04/2020.
L'extension de l'hypermarché a été mise en service en septembre 2019, portant ainsi la surface de vente à 2 995 m². Les investissements d'un montant total de 3 049 k€ (dont immobilisation en-cours au 30/04/2019 : 2 539 k€) ont été financés par un emprunt bancaire à hauteur de 2 000 k€.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 36 mois.
Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.
Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.
En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Docusign Envelope ID: 772C319F-19E0-4D39-9483-8985F3A018C7

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.
Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 15 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.
L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.
Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.
Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 2 500 actions de 122 euros.

Docusign Envelope ID: 772C319F-19E0-4D39-9483-8985F3A018C7

Fonds commercial

Droit au bail VAIDIS « Cave à vins »	Acquisition le 01/01/2004	20 580
Droit au bail GIRARD « Pressing »	Acquisition le 03/09/2004	15 245
Droit au bail VIAULT « Pressing »	Acquisition le 04/04/2013	18 000
Fonds de commerce Librairie-papeterie-presse	Acquisition le 05/12/2001	57 168
Fonds de commerce Hard Discount	Acquisition le 22/07/2004	387 600
Droit au bail WALTER « Articles de sport »	Acquisition le 20/01/2014	10 000
Droit au bail CAUDRON « Articles de télévision-image-son	Acquisition le 13/11/2015	25 000
Fonds de commerce « Pâtisserie aux délices des beaux arts »	Acquisition le 20/03/2018	30 000
		563 593

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	651 757	980	27 938	624 799
Immobilisations corporelles	12 653 834	680 694	571 322	12 763 205
Immobilisations financières - titres	893 760	3 678		897 438
Immobilisations financières - créances	218 356	18 052	1 556	234 852
	14 417 707	703 404	600 816	14 520 295

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	70 374	9 693	27 938	52 129
Immobilisations corporelles	5 587 502	634 045	568 955	5 652 591
	5 657 876	643 738 (*)	596 893	5 704 721
(*) Dont dotation : . linéaire		597 687		
. dégressive		46 050		
. exceptionnelle				

Docusign Envelope ID: 772C319F-19E0-4D39-9483-8985F3A018C7

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	117 656	36 050	29 656	124 050
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	7 200	-	7 200	-
	124 856	36 050 (*)	36 856 (*)	124 050
(*) Dont : . exploitation		36 050	36 856	
. financier				
. exceptionnel				

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : 29 656
- montants repris parce que devenus sans objet : -

Le poste provisions pour risques et charges à la clôture correspond à :

- un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de Commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelle perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversée par la société s'élève à 88 000 €,
- des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 36 050 €.

Passif éventuel : La société Fondis est en contentieux avec l'administration fiscale depuis décembre 2018, suite à une proposition de rectification d'un montant de 147 k€ portant sur les exercices clos du 30/04/2015 au 30/04/2017. Après avoir obtenu un avis sollicité par la société FONDIS auprès de la commission des impôts directs et taxes sur le chiffre d'affaires d'Orléans en date du 3/02/2020, l'administration fiscale a formulé une nouvelle proposition de rectification d'un montant de 112 k€. La société FONDIS, appuyée en cela par ses conseils, maintient sa position et poursuit la procédure. Les présents comptes n'intègrent aucune conséquence financière éventuelle sur ce litige.

Biens pris en crédit-bail **Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	234 852	7 650	227 202
Acomptes versés sur commandes	96 411	96 411	
Créances d'exploitation	1 950 510	1 950 510	
Créances diverses	545 521	545 521	
Charges constatées d'avance	75 121	75 121	
	2 902 415	2 675 212	227 202

Docusign Envelope ID: 772C319F-19E0-4D39-9483-8985F3A018C7

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	22 256	22 256		
Emprunts bancaires (1)	3 252 768	818 248	2 217 780	216 741
Emprunts & dettes financières divers (2)	859 214	555 652	303 562	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	5 680 253	5 554 149		126 104
Dettes diverses	184 063	184 063		
Produits constatés d'avance	23 589	23 589		
	10 022 143	7 157 957	2 521 341	342 845

() Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires*	*1 959*
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	872 209
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	480 543

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Moins-value latente au début de l'exercice	299
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	-

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	23 987 450
- Drive	14 382 190
- Station-service	7 901 937
- Restauration	74 054
	46 345 631

Il est réalisé exclusivement en France.

Docusign Envelope ID: 772C319F-19E0-4D39-9483-8985F3A018C7

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	6
- Agents de maîtrise	13
- Employés	153
	172

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.
A cet effet, le CICE 2018, qui s'élève à 166 k€, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.
A compter du 1er janvier 2019, le CICE a été supprimé et remplacé par une réduction de 6 points des charges sociales (assurance maladie) sur les salaires inférieurs à 2.5 fois le SMIC.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Dégrèvement TICFE		11 269
Subvention économie d'énergie		39 043
Cession d'immobilisations corporelles	2 366	15 000
Majorations de retard suite contrôle fiscal	2 484	
Solde de rappel d'impôts suite contrôle fiscal	2	
	4 852	65 313

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	126 104
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	126 104
	252 208

Docusign Envelope ID: 772C319F-19E0-4D39-9483-8985F3A018C7

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 500 000 € et au taux de 31% au-delà de cette limite, cette charge d'impôt étant diminuée d'éventuels crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère 2 JB.
La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	302 935
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 63 961
	238 374

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 31 %)	146 305
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 28 %)	145 612

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, prêteur de deniers et hypothèque) pour un montant de 3 235 788 €.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	1 143 589	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Docusign Envelope ID: 772C319F-19E0-4D39-9483-8985F3A018C7

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % (*);
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 1.20 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 28.20 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2018.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 253 700 €

Gratifications pour médailles d'honneur du travail

Les dispositions conventionnelles ou les usages applicables dans l'entreprise prévoient le versement d'une gratification aux salariés pour attribution de médailles d'honneur du travail.

Entreprises liées	TULIPIER	2 JB	CHARPII
Participations	152 449		150 000
Clients et comptes rattachés			5 410
Autres créances d'exploitation			241 596
Créances diverses			375 945
Emprunts et dettes financières divers	271 983	208 561	
Produits de participation	94 810		
Intérêts et produits assimiles divers			2 180
Intérêts et charges assimilées	1 206	1 280	

Docusign Envelope ID: 772C319F-19E0-4D39-9483-8985F3A018C7

Filiales & participations à plus de 50 %	SCI TULIPIER 37 230 FONDETTES R.C.S. TOURS 330 674 425	SARL CHARPI 37 230 FONDETTES R.C.S. TOURS 520 366 824
Capital	7 622	50 000
Capitaux propres autres que le capital	110 161	121 382
Quote-part du capital détenu	99.80%	100.0%
Valeur brute des titres détenus	152 449	150 000
Valeur nette des titres détenus	152 449	150 000
Prêts et avances consentis	0	208 561
Cautions & avals donnés	0	0
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	145 198	1 747 516
Résultat du dernier exercice clos	102 599	26 002
Dividendes encaissés	94 810	0

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

Certifié Conforme

